



9 Place de la Maison des Activités
Route de Fontaneilles
12640 RIVIERE SUR TARN
Tel : 05 65 59 80 74
Fax : 05 65 59 80 75
E-mail: mairie-rivieresurtarn@wanadoo.fr
Site internet : www.rivieresurtarn.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE RIVIERE SUR TARN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mardi 15 Décembre 2020 à 18 H 30

Présents : Christian FORIR, Bernard POURQUIÉ, Martine MABILDE, Christophe CARRAT, Bernard MAURY, Pierrette PORTALIER, Françoise GRITTI, Alain VAISSETTE, Frédéric BADAROUX, Anaïs MALIRAT, Christiane GABRIAC, Patrick SALSON

Absent(e) ou excusé(e) :

Procuration : Odile BLAYASSI à Alain VAISSETTE, Marie-Noëlle MORIN à Martine MABILDE, David PORTALIER à Pierrette PORTALIER

Secrétaire de séance : Anaïs MALIRAT

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

1/ Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet

Il est rappelé qu'il appartient au Conseil Municipal de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

L'ouverture prochaine de la Maison France Services impose des horaires d'ouverture plus importants de l'Agence Postale Communale faisant évoluer le planning de l'agent en place qui ne pourra plus assurer les missions de ménage cantine, école et mairie.

Il convient donc de créer un poste d'agent d'entretien et agent polyvalent des services techniques et scolaires afin d'assurer les missions de cantine, ménage, entretien des chalets de Peyrelade et des bâtiments communaux et remplacement du personnel des écoles en cas de besoin.

Il est proposé la création d'un emploi permanent à temps non complet (28H15/semaine) dans le grade des Adjoints Techniques, 1^{er} échelon.

Adopté à l'unanimité.

2/ Budget Principal : Décision Modificative n°1

En vue de l'acquisition d'une nouvelle épareuse pour les services techniques (présentée lors du précédent CM), il est nécessaire d'effectuer une Décision Modificative au Budget Principal afin d'allouer les fonds nécessaires à cette acquisition.

Adopté à l'unanimité.

3 / Désignation des représentants aux Commissions de la Communauté de Communes

Les différentes commissions de la Communauté de Communes ont été établies et il appartient aux communes de désigner deux représentants (1 titulaire / 1 délégué) pour chaque commission. La liste est consultable en mairie. Bernard POURQUIE regrette que le Patrimoine n'apparaisse pas expressément dans une commission.

ENFANCE, SANTE ET SOCIAL

4/ Motion de défense de l'usine BOSCH à Onet le Château

L'ADM 12 invite les communes adhérentes à adopter cette motion de soutien qui sera présentée par Monsieur le Président à Madame la Préfète.

Adopté à 12 Voix Pour et 3 Abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

- **Colombarium et Jardin du Souvenir** : Le règlement intérieur du Colombarium et du Jardin du Souvenir est défini par arrêté du Maire. Les principaux points sont présentés aux membres du Conseil Municipal pour validation et mise en place du règlement qui n'existait pas jusqu'alors.
- **Piédestal de Fontaneilles** : Un projet de sauvegarde et de valorisation touristique est en cours d'élaboration. Des financements importants peuvent être sollicités dans le cadre de ce projet qui sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
- **Point sur les chantiers en cours** :
 - **Fontaneilles** : très beau chantier qui devrait se terminer en mars 2021. Le déploiement de la fibre est en cours. Le travail des employés communaux du service technique est félicité.
 - **RD907 (pluvial)** : Suite aux intempéries du 12 juin, une attribution complémentaire de la DETR 2020 a été accordée par Monsieur le Sous-Préfet pour gérer les problèmes d'écoulements d'eaux pluviales et les réfections de voirie sur plusieurs zones de la commune. Les chantiers les plus urgents ont été réalisés (entrée de Rivière Route de Millau) et les autres sont programmés.
 - **Quartier de Salabuau au Bourg** : L'étude sur le pluvial a été réalisée et adressée aux partenaires pour solliciter des aides en matière de financement et d'ingénierie.
 - **Boyne** : Une architecte a été mandatée par le cabinet Gravelier-Fourcadier afin de réaliser une étude pour la démolition de l'ancienne Maison LUBAC. Un relevé topographique est en cours.
- **DETR 2021** : Les dossiers seront montés et déposés en début d'année.
- **Eclairage Public** : Lors du prochain CM, est prévue l'intervention d'un représentant du Parc des Grands Causses devant présenter les évolutions possibles en la matière (réduction d'intensité, extinction etc).
- **Entreprise de bois de chauffage** : L'entreprise située sur le village de Rivière au quartier de Contre-Pinet a sollicité l'aval de la commune pour un changement de lieu d'activité qui pourrait être déplacé au lieu-dit Fobies. Le Conseil n'y voit pas d'objections particulières mais les autorisations ne relèvent pas de sa compétence. Des renseignements vont être pris afin de voir si une possibilité pourrait être envisagée au niveau de la ZA de Peyrelade.
- **Demande de terrain pour Buggys thermiques télécommandés** : Anaïs MALIRAT fait part de la sollicitation qu'elle a reçue de la part d'une association pour bénéficier d'un terrain de buggy. Il apparaît qu'il n'y a pas de parcelle communale adaptée pour cette activité.
- **Maison France Services** : Jessie BRUNEL a été recrutée sur le poste de Conseillère à la Maison France Services qui ouvrira le Lundi 4 Janvier 2021. L'audit a eu lieu fin novembre pour une présentation à la vague de labellisation de décembre.
- **Bulletin Municipal 2021** : Les Conseillers Municipaux sont sollicités pour la reliure, le pliage et la distribution durant le courant des vacances de Noël.

Fin de séance à 20H30.

Le Maire,

Christian FORIR

